



Ballan-Miré, le 27 février 2020

## ORDRE DU JOUR

N/Réf. : ED/IG-576/02-2020  
Objet : Conseil Municipal

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

Conformément aux dispositions des articles L 2121-10 et 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales régissant les modalités de convocation du Conseil Municipal, je vous prie de bien vouloir assister à la séance qui aura lieu le :

# Jeudi 5 mars 2020

à 19 heures

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1- Reprise anticipée des résultats et prévision d'affectation – Budget Ville
- 2- Budget Primitif 2020 – Ville
- 3- Autorisations de Programmes et de Crédits de Paiement (AP/CP)
- 4- Vote des taux des impôts locaux
- 5- Subventions aux associations
- 6- Subvention au C.C.A.S.
- 7- Approbation des transferts de charges pour 2020 entre la Commune et la Métropole
- 8- Participation de la Ville de Ballan-Miré à la consultation organisée par le CDG37 pour la passation du contrat couvrant les risques financiers encourus par les collectivités en vertu de leurs obligations à l'égard de leur personnel
- 9- Modification du tableau des effectifs – Création et suppression de postes

.../...

**DELEGATION AU MAIRE**

Compte rendu des décisions n° 3/2020 à 5/2020 prises du 7 au 20 février 2020

**QUESTIONS DIVERSES**

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Maire,

**Alexandre CHAS**